



Conseil scolaire du Sud de l'Alberta

Suite 230, 6940 Fisher Road SE Tél. 403.686.6998
Calgary (Alberta) Sans frais 1.877.245.7686
T2H 0W3 Téléc. 403.686.2914

Conseil scolaire catholique et
francophone du Sud de l'Alberta

4800 Richard Rd. S.O., bureau 200
Calgary, AB T3E 6L1
Téléphone : (403) 685-9881
Télécopieur : (403) 685-9884



COMMUNIQUÉ

Calgary, le 9 avril 2010 - Le Conseil scolaire du Sud de l'Alberta (CSSA) et le Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta (CSCFSA) mandatent leur comité de direction de soumettre une demande officielle au ministre de l'Éducation pour l'établissement d'une Autorité francophone régionale « AFR (Sud) ».

Le 8 avril 2010, lors d'une réunion spéciale de chaque Conseil, le CSSA et le CSCFSA ont autorisé le comité de direction à soumettre au ministre de l'Éducation, l'honorable Dave Hancock, une demande formelle de dissoudre le CSCFSA et le CSSA et d'établir une seule Autorité francophone régionale (AFR) pour la Région d'éducation francophone du Sud No. 4.

Les conseillers scolaires du CSSA et du CSCFSA ont pris cette décision suite à l'étude des résultats des 14 sessions de consultation menées du 22 février au 24 mars auprès de leurs communautés scolaires francophones.

« Un facteur important qui a influencé les deux conseils scolaires francophones à passer à l'action fut l'appui au projet par 87.6 % des électeurs qui ont participé aux sessions de consultation » de dire Mme Anne-Marie Boucher, présidente du CSSA.

Selon Mme Diane Boutin, présidente du CSCFSA, « il s'agit d'une démarche importante pour la qualité de l'éducation francophone et le développement de la grande communauté francophone dans le sud de l'Alberta ». Et d'ajouter Mme Boutin : « l'éducation catholique francophone va aussi vivre un renforcement puisque l'unique mandat de la Société des conseillers scolaires catholiques sera d'en assurer sa qualité et son amélioration. »

Dans le but d'assurer une structure de gouvernance équitable et respectueuse des droits et des priorités des grands partenaires au sein de la nouvelle Autorité francophone régionale (Sud), le projet avancé par le CSSA et le CSCFSA recommande au ministre d'approuver un conseil d'administration composé de huit conseillers scolaires : quatre conseillers catholiques et quatre conseillers publics. De plus, les conseillers seront répartis également entre Calgary (4 conseillers : 2 publics et 2 catholiques) et les régions Ouest et Est (4 conseillers : 2 publics et 2 catholiques).

Dans leur proposition d'autoriser le comité de direction à poursuivre les démarches d'établir une AFR (Sud), le CSSA et le CSCFSA demandent que la nouvelle Autorité francophone régionale (Sud) soit établie pour la rentrée scolaire 2010-2011.

- 30 -

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à :

Mme Anne-Marie Boucher, présidente CSSA
403-686-6998

ou

Mme Diane Boutin, présidente CSCFSA
403-685-9881